

Descripción: ASTRALPOOL UNI PLUS

Application: Membrane armée pour l'étanchéité de piscines.

Avec un vernis de protection contre les taches et à l'abrasion.

Suivant la norme européenne EN 15836 et la norme française NF 54803, Plastiques — Membranes en poly chlorure de vinyle plastifié (PVCP) pour piscines enterrées –

Partie 2 : Membranes armées avec épaisseur nominale de 1,5 mm ou plus.

Conditions de stockage: Les rouleaux de membranes doivent être stockés horizontalement dans leur emballage d'origine dans un local sec et tempéré $(15-25 \, ^{\circ}\text{C})$.

Couleurs / Code: Blanc (76955), Sable (76956), Gris clair (76957), Gris foncé (76958), Bleu clair (76959), Bleu Adriatique (76960), Noir (76961) et Vert Caraïbe (76962).



Caractéristique	Valeurs annoncés	Méthode d'essai
Informations sur la composition		
Masse surfacique	1,8 ± 0,1 Kg/m²	EN 1849-2
Armature	3 x 3 PET 110 Tex	
Absorption d'eau	≤ 1 % masse	EN ISO 62 Méthode 1
Taux en CaCO3	≤ 3 % masse	Spectrométrie AAS
Spécifications dimensionnelles		
Epaisseur moyenne	1,5 mm ± 5%	EN 1849-2
Spécifications mécaniques		
Résistance en traction	≥ 1,1 KN / 50 mm	EN 12311-2 A
Allongement à la rupture	18 ± 3%	EN 12311-2 A
Résistance à la déchirure amorcée	≥ 180 N	EN 12310-2
Stabilité dimensionnelle	≤ 0,5 %	EN 1107-2
Résistance au pliage à basse température	≤ -25 °C	EN 495-5
Résistance au pelage des soudures	≥ 80 N / 50 mm	EN 12316-2
Résistance en traction	< 1 x 10 ⁻³ l/m² jour selon EN 16582-1	EN 14150
Spécifications de durabilité		
Résistance au vieillissement artificiel de 19 GJ/m2 (6000h)	≥ 3 selon EN 20105-A02 NF	EN ISO 4892-2:2006 Méthode A cycle nº1
Résistance aux micro-organismes	Perte de masse ≤ 1 %	EN ISO 846:1997 / D
Résistance aux bactéries streptoverticilium réticulum	Absence de taches	EN ISO 846:1997 / C
Résistance au chlore	Résultat ≥ 3	EN 15836 Annexe C
Résistance aux agents tachants	Résultat ≥ 4	EN 15836 Annexe D
La composition de la membrane est conforme à la législation européenne (contenu en CMR cat. 1 et 2 inférieur à 0,1% - somme de Pb, Cd, Hg, Cr(IV) et As inférieur à 100 mg/kg).		